

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 05 novembre 2014

Présents : Claude Vignon, Laurent Benoit, Pierre Barbier, Gildas Porcheron, Gilles Breton, Dominique Parein, Andrée Séquier, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra
Excusé : Michel Olivier

Secrétaire de séance : Virginie Dal Pra

Laure Marconnet et Séverine Tallon, agricultrices à St Martin, interviennent en début de conseil pour proposer l'idée d'un marché de producteurs et d'artisans locaux de mai à octobre sur la place du tilleul. Ce marché pourrait être l'occasion de rencontres et d'animations supplémentaires, de types concert ou discussions... Elles proposent le créneau horaire du lundi de 16h à 19h, et sollicitent l'avis du conseil. Le conseil approuve le principe d'un marché local hebdomadaire saisonnier, charge les agricultrices de trouver d'autres producteurs ou artisans locaux volontaires, et leur demande de réfléchir à un autre créneau horaire pour que le marché ait lieu pendant l'ouverture des commerçants du village.

Sophie et Raynald Gouverneur soumettent leur projet de marquise en fer forgé au-dessus de l'entrée de la boulangerie, avec la possibilité d'installation de poteaux métalliques et de bâches transparentes pour protéger la boulangerie du froid. Le conseil approuve le principe. La couleur de la marquise devra être identique à celle des menuiseries extérieures de la boulangerie. Le stationnement devant la boulangerie est évoqué : deux places dépose-minute seront signalées au sol devant l'entrée.

Délibérations du conseil

→ Droit de préemption urbain : La maison de Mr Bernard au village est vendue au prix de 130 000€. La commune ne préempte pas. *Voté à l'unanimité.*

→ Droit de préemption urbain : La maison de Mr Dantrau à Tourtres est vendue au prix de 92 000€. La commune ne préempte pas. *Voté à l'unanimité.*

→ La commune arrivant au terme de son classement, le maire propose le renouvellement de la demande de classement en commune touristique auprès de la Préfecture de la Drôme. *Voté à l'unanimité.*

→ La commune sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Drôme pour le projet de dénomination des rues et de numérotation des habitations, dont le coût total est estimé à 7 000 € TTC. *Voté à l'unanimité.*

→ Décision Modificative n°3 du budget communal : inscription de l'opération d'électrification de la zone d'Herbouilly pour 150 000€ et changement d'imputation des prestations d'activités périscolaires. *Voté à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ Julie Faivre présente les propositions de la commission eau et assainissement réunie cet été, au sujet des réseaux d'eau et assainissement :

- enregistrement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le site www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr par un prestataire bureau d'études
- Réalisation d'un schéma de distribution d'eau potable en interne
- Réalisation d'un inventaire patrimonial des réseaux d'eau potable et d'eaux usées par un prestataire bureau d'études, afin d'avoir un carnet de vannage des réseaux et un suivi plus performant sur l'âge des équipements.
- Recherches de fuites : des tests sur le réseau sont en cours depuis l'été. Des relevés nocturnes des réservoirs seront faits durant le mois de novembre.
- Remplacement progressif des compteurs âgés de plus de 30 ans (environ une quarantaine) chaque année

Le conseil approuve et valide ces propositions.

Informations au conseil

→ Giovanni Cadeddu présente un point sur le chantier d'électrification de la zone d'Herbouilly : la mise au gabarit du sentier est terminée, la mise en place du réseau par la trancheuse est en cours, le chantier devrait se finir mi-novembre.

→ Après recalcul de l'opération globale du lotissement « La Chicoune », comprenant les études géotechniques complémentaires normalement à la charge des pétitionnaires, le coût unitaire des 3 parcelles restant à vendre a été fixé à 57 000€ contre 55 000€ auparavant.

→ le maire informe le conseil des débats en cours à la communauté des communes du Vercors au sujet du futur périmètre de l'intercommunalité. Une rencontre a eu lieu entre les présidents des communautés des communes du Vercors, du massif du Vercors, de la Bourne à l'Isère, du Pays du Royans. Le maire de Vassieux a proposé en conseil communautaire une réflexion sur la fusion des 5 communes du canton.

→ Andrée Séquier relate les décisions du CCAS : un repas ou un panier-gourmand d'une valeur équivalente sera proposé aux aînés cette année. Le CCAS a demandé au restaurant des Grands Goulets d'accueillir le repas.

→ Gildas Porcheron informe le conseil qu'il a signé la convention de délégation de service public pour la gestion du Filambule à partir de l'année prochaine.

questions diverses

→ le Maire informe le conseil que les boulangers sollicitent une participation de la commune aux frais d'aménagement de leur entrée et de protection contre le froid. Le conseil demande le coût total du projet avant de répondre.

→ Un courrier sera envoyé à la SCI les Revoux, propriétaire du sapin situé au croisement des Revoux, pour signaler son éventuelle dangerosité lors des tempêtes et demander sa coupe.

- ➔ Une réunion des élus suivie d'un repas sera organisée le 16 décembre à 19h.

- ➔ Fabrice Bonthoux projette la construction de son habitation à côté de sa ferme, au quartier des Menuisiers. Il sollicite le raccordement de sa future maison au réseau collectif d'eaux usées. Sa parcelle n'est pas prévue dans le schéma d'assainissement communal, la réponse est négative. Mr Bonthoux a toujours la faculté de se raccorder au réseau à ses frais.

- ➔ Dominique Parein demande au maire d'organiser le conseil intercommunal prévu avec St Julien en Vercors.

- ➔ Dominique Parein informe le conseil du projet de l'école - cycle 3 - sur la mobilité douce entre St Julien et St Martin : les écoliers travaillent sur le tracé d'un chemin dans la vallée. Il reste un segment à créer entre le hameau de Picot à St Julien et le hameau de la Gratte à St Martin, qui passerait parmi les terrains privés. La commission « aménagement du village » pourrait suivre le dossier.

- ➔ prochaine réunion du conseil municipal le 11 décembre à 20h30.